

DEPARTEMENT DU RHONE MAIRIE 69170 ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ TÉL – Fax : 04 74 63 29 68

Mail: mairie@saintmarcelleclaire.fr Site: www.saintmarcelleclaire.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du 27 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 Mars à 20 heures 00, le Conseil municipal de la commune de Saint-Marcel-l'Eclairé dûment convoqué le 19 Mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

MEMBRES PRESENTS: M. H. DIGAS, M. DURDILLY, Mme S. JACQUET, M. S. GRACIA, M. C. BEL,

M. J.C. FRERY, M. T. ROCHET, G. GIRAUD, Mme C. CABOUX, Mme E. COILLARD,

Mme I. ROCCATI-BOSCH et Mme M. DYBOWSKI

MEMBRES EXCUSES: Mme C. ARSAC et M T. CANAL

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme I. ROCCATI-BOSCH

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00

Il fait part au conseil que :

- Madame C. ARSAC a donné pouvoir à Madame E. COILLARD
- Monsieur T. CANAL a donné pouvoir à Monsieur H. DIGAS

M. le Maire interroge ses conseillers sur d'éventuelles remarques concernant le procès-verbal de 23 Janvier dernier.

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

NUMERO	OBJET	DECISION
N°04/2025	DELIBERATION CONVENTION MUTU ASSISTANCE A LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS	Approuvé à l'unanimité
N°05/2025	DELIBERATION SUBVENTIONS	Approuvé à l'unanimité
N°06/2025	DELIBERATION EMPRUNT	Approuvé à l'unanimité
N°07/2025	DELIBERATION APPROBATION DU CG2024	Approuvé à l'unanimité
N°08/2025	DELIBERATION APPROBATION DU CA2024	Approuvé à l'unanimité
N°09/2025	DELIBERATION TAUX D'IMPOSITION 2025	Approuvé à l'unanimité
N°10/2025	DELIBERATION BUDGETISATION CHARGES SYDER 2025	Approuvé à l'unanimité
N°11/2025	DELIBERATION SUBVENTION CCAS 2025	Approuvé à l'unanimité
N°12/2025	DELIBERATION APPLICATION DE LA FONGIBILITE SUITE AU PASSAGE DE LA M57	Approuvé à l'unanimité
N°13/2025	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025	Approuvé à l'unanimité

Le Maire Hervé DIGAS Secrétaire de séance Isabelle ROCCATI-BOSH

Mocah